

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Madame, Monsieur,
est invité(e) à assister à la séance du Conseil Communal qui se tiendra à l'école communale, rue Joseph Désir, 2 à Momalle, le jeudi 26 février 2026 à 19h30'.

Extrait
du Code de la Démocratie
Locale et de la
Décentralisation

C.D.L.D/L1122-17

Le Conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'Assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR :

SÉANCE PUBLIQUE :

1. Procès-verbal de la séance du 29 janvier 2026.
2. Fin de la procédure de recrutement du Directeur général – Constat d'irrégularités procédurales et évolution institutionnelle.
3. Remplacement du revêtement de sol existant à la crèche « Les Mésanges » à Momalle – Approbation des conditions et du mode de passation.
4. Appel à projets « Stationnement vélo dans les écoles de Wallonie » - Implantations scolaires de Remicourt et Momalle – Approbation des conventions – Ratification.
5. Bien-être animal – Approbation du Plan d'Actions 2026-2027.
6. Communications.

HUIS-CLOS :

7. Intervention dans les abonnements scolaires SNCB-TEC.
8. Enseignement maternel et primaire communal – Personnel enseignant – Ratification de prolongation de congé exceptionnel pour prestations réduites.

Le 16 février 2026.

PAR LE COLLÈGE :

Le Directeur général, f.f.



Michel CHARLIER.



Le Bourgmestre, f.f.



Michel PIRON.